



**RÉUNION VIRTUELLE :
13-14 DECEMBRE 2021**

2E FORUM AFRICAIN POUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SECURITE

**« METTRE EN ŒUVRE L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SECURITE DANS LE
CONTEXTE DE LA PANDEMIE DE COVID-19 QUI PERDURE »**

Déclaration Finale

Le Bureau de l'Envoyée spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité a organisé virtuellement le deuxième forum africain pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS) avec les différents acteurs de la mise en œuvre de l'Agenda FPS en Afrique, y compris les États membres, les communautés économiques régionales (CER), les centres d'excellence et les organisations de femmes et de jeunes, les 13 et 14 décembre 2021. Le forum s'est concentré sur la mise en œuvre de l'Agenda FPS face à la pandémie de Covid-19 qui perdure. Il visait à définir des stratégies pour tirer parti de l'agenda FPS en tant qu'approche axée sur les personnes en réponse à la pandémie Covid-19 en cours et à fournir des recommandations pour mieux reconstruire. Le forum a été organisé en conformité avec les recommandations du tout premier forum sur FPS organisé en novembre 2020 qui a recommandé l'institutionnalisation du forum par une convocation annuelle.

Le Forum a été ouvert par les allocutions de plusieurs personnalités, notamment S. E Mme Bineta Diop, l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine sur FPS ; Madame Letty Chiwara, Représentante résidente d'ONU Femmes en Ethiopie, à la CUA et à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Madame Madiepetsane Charlotte Lobe, Chef des opérations par intérim (ACOO), Département des relations internationales et de la coopération de la République d'Afrique du Sud ; Dr Sarjoh Bah, Directeur Résolution des Conflits, représentant SE M. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, le Commissaire pour les Affaires politiques, la paix et la sécurité (PAPS) et SE Mme Inès Nefer Ingani, Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration au développement, République du Congo.

Le Forum a vu la participation de haut niveau des représentants des Etats membres, des Communautés économiques régionales, des centres d'Excellence, des organisations de femmes et de jeunes, atteignant autour de deux cent personnes sur les deux jours.

Le soutien du Danemark, de la Norvège, des Etats-Unis, de l'Allemagne, et des Agences des Nations-Unies, notamment ONU-Femmes, le PNUD et l'UNITAR à l'agenda FPS de la CUA a été reconnu et apprécié.

Le Forum a été clôturé par les remarques de S.E. Kira Smith Sindbjerg, Ambassadeur du Royaume du Danemark en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine ; Dr Joannie Bewa, Fondateur et Directrice Exécutive de l'Association des Jeunes Leaders Béninois (YBLA) ; et S.E. l'Ambassadeur Fatima Kyari Mohamed, Observateur Permanent de l'Union Africaine auprès des Nations Unies. Ils ont salué l'engagement démontré par les parties prenantes qui ont participé activement à ce 2ème Forum et ont félicité l'Envoyée spéciale de la CUA pour les femmes, la paix et la sécurité d'avoir organisé le forum et pour ses efforts visant à faire entendre la voix et la protection des femmes et des filles dans la transformation de l'Afrique.

Les questions clés soulevées au cours du forum incluent, mais ne sont pas limitées à :

- Tous les intervenants ont souligné l'opportunité du discours sur le COVID-19 et ses implications, non seulement sur l'agenda FPS mais sur les femmes et les filles en général.
- Il a été noté que près de 24 mois après la détection du premier cas, les données à travers plusieurs pays africains révèlent que la pandémie inverse les gains réalisés au cours de deux dernières décennies, avec un effet disproportionné sur les femmes et les filles. Les domaines d'impact sont, entre autres, les suivants
 - **La violence sexuelle et sexiste**, notamment les grossesses précoces et les mariages forcés, qui se sont transformés en une "pandémie de l'ombre".
 - **La santé**, notamment l'accès aux services de santé maternelle et reproductive et les nouvelles inégalités créées par l'accès aux vaccins.
 - **Les moyens de subsistance**, en particulier ceux des personnes ayant des revenus informels, peu rémunérés et précaires.
 - **L'éducation**, notamment avec la fermeture des écoles
 - **L'émergence d'un fossé numérique/TIC**, entre ceux qui ont accès aux outils numériques et ceux qui n'y ont pas accès, et les défis associés à la connexion avec les électeurs.
 - **La militarisation** et le maintien de l'ordre accru à l'égard des civils
 - L'exacerbation des vulnérabilités **des femmes et des filles dans les contextes humanitaires**, et

- **La participation limitée** des femmes aux espaces d'élaboration des politiques et de prise de décision, notamment dans les structures au sein desquelles sont prises les décisions relatives aux réponses COVID-19.
- D'un autre côté, les intervenants ont noté que le COVID-19 avait également mis en lumière la résilience des femmes, en démontrant ce que les femmes peuvent faire pour prévenir et atténuer les effets de la pandémie. Par exemple, en prenant des mesures, souvent avec leurs propres ressources, pour lutter contre la propagation du virus dans leurs communautés, en faisant de la sensibilisation pour faire face à la désinformation sur les vaccins et en plaidant pour une prise en compte du genre dans les stratégies gouvernementales de lutte contre le virus.

Parmi les autres points forts de ces efforts, citons

- L'initiative de Son Excellence M. Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo (RDC) et Président en exercice de l'Union Africaine sur **la masculinité positive** pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles et la création d'un foyer pour les survivants de la VBG.
- Les **réponses au niveau communautaire** par les organisations de femmes au Niger
- **La mobilisation et la coordination** des jeunes Congolais et des jeunes femmes pour nourrir et distribuer des colis de santé aux résidents vulnérables de Kinshasa pendant les confinements du COVID-19.
- Des jeunes femmes et des jeunes filles d'Afrique du Sud **tirant parti de la technologie** pour répondre à la pandémie ; et
- **Le rôle du réseau des femmes médiatrices** en Afrique du Sud dans le développement d'une infrastructure de paix.
- **L'élaboration du Compact FPS-AH**, qui a commencé peu après l'épidémie de COVID-19 et qui définit de manière exhaustive ce que chaque groupe de parties prenantes doit fournir pour obtenir un impact au cours des cinq prochaines années, y compris les États membres, les entités de l'ONU, les organisations régionales, les organisations de la société civile, les réseaux de jeunes femmes et de jeunes, le secteur privé et le monde universitaire.

Les recommandations clés suivantes ont été faites pour aborder et atténuer les impacts de la pandémie sur les femmes et l'agenda FPS et pour assurer un retour en force, qui incluent :

1. Implications et données sexospécifiques : Les gouvernements, les partenaires du développement et les organisations humanitaires doivent reconnaître les implications sexospécifiques du COVID-19 et mettre en place des plans de prévention et de réponse au COVID-19 qui tiennent compte de la dimension de genre, ainsi que concevoir des programmes de résilience et de rétablissement à long terme, basés sur la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, genre et diversité.

2. Suivi et évaluation : Renforcer le suivi et l'évaluation puisque des cadres de rapport existent déjà, tels que le Cadre continental de suivi et de rapport FPS en Afrique et le Tableau de bord et index du protocole de Maputo (MPSI).

3. Ressources et financement : Appel aux Etats membres pour qu'ils continuent à mobiliser des ressources pour l'agenda FPS. Le financement des organisations et mouvements de défense des droits des femmes devrait être une priorité, ainsi que le financement de l'égalité des sexes et des droits des femmes.

4. Participation des femmes : Élargir l'espace pour l'engagement des femmes, en particulier dans les structures d'élaboration des politiques et de prise de décision sur les stratégies d'atténuation et de réponse au COVID-19. La participation effective des femmes à la prise de décision conduit à des solutions plus réactives et efficaces à la pandémie et, au niveau mondial, les femmes ont fait preuve d'un leadership très prometteur dans la gestion de la réponse au COVID-19.

5. La fourniture de services de santé : Les gouvernements doivent fournir des services de santé sexuelle, reproductive et maternelle (SSRM) et de lutte contre la violence sexuelle et sexiste (VSS) sûrs, efficaces et suffisants par l'intermédiaire de différents ministères et institutions, notamment le secteur de la santé, le secteur de la justice, la sécurité intérieure et les gouvernements locaux, entre autres, avec des services complémentaires fournis par des acteurs non étatiques.

6. Normes et pratiques liées au genre : S'attaquer aux normes de genre négatives et aux pratiques culturelles qui encouragent le patriarcat et l'assujettissement des femmes et des filles. En outre, éduquer les garçons à respecter les femmes et les filles et traduire en justice les responsables de VFFF.

7. Partenariats : Promouvoir le renforcement des partenariats stratégiques et des collaborations avec les principales parties prenantes.

8. Militarisation et surpolice : Adopter une perspective holistique de la paix et de la sécurité. S'attaquer à l'insécurité mais aussi poursuivre les droits de l'homme pour tous.

9. Mise en œuvre des engagements sur le FPS et l'action humanitaire : Accélérer la mise en œuvre des engagements existants sur le PS et l'action humanitaire pour les cinq prochaines années. Le lancement du pacte mondial sur les SPM et l'action humanitaire sous les auspices du forum sur l'égalité des générations offre une excellente occasion d'intensifier les efforts. Il est maintenant nécessaire d'aller au-delà de l'adoption de ces politiques et d'intensifier les efforts pour transformer les engagements en résultats tangibles pour les femmes et les filles en Afrique.

10. L'inclusion des femmes dans COVID-19 et dans les futurs plans et programmes d'urgence : Adopter diverses stratégies post-covid pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) et les droits des femmes à la paix afin de protéger la poursuite de l'érosion des acquis et des droits des femmes à travers le continent.